



Ottawa (Ontario)
13 juin 2018

L'honorable Seamus O'Regan
Ministre des Anciens Combattants
L'honorable Carla Qualtrough
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Chers ministres :

Nous avons appris avec consternation l'annulation récente, le 27 mars 2018, du projet effectué par l'Office des normes générales du Canada (ONGC) en vue d'établir des normes nationales pour le Service de chiens d'assistance.

L'annulation de cette recherche - à mi-parcours du projet - n'a pas été expliquée adéquatement par le gouvernement du Canada, si ce n'est que par un affichage sur le site Web des Anciens Combattants Canada indiquant qu'il n'y a pas de consensus sur une norme nationale pour le Service de chiens d'assistance, et en ajoutant par contre que « *nous sommes résolus à aller de l'avant en établissant une norme spécifique pour les chiens d'assistance psychiatrique.* »

Après presque trois ans de travail, une déclaration anodine et imprécise selon laquelle il n'existe aucun consensus n'inspire guère confiance à la communauté des vétérans quant à la probabilité qu'une norme nationale soit effectivement établie dans un avenir rapproché, et ne nous informe pas non plus de l'autorité professionnelle qualifiée qui sera désignée pour accomplir cette tâche.

Nous attendons le deuxième et dernier rapport (phase 2) de l'étude pilote sur les chiens d'assistance menée par le Dr Claude Vincent de l'Université Laval et le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRISS), dont la publication est prévue pour le mois prochain (juillet 2018) afin de voir si les résultats permettront d'utiliser les chiens d'assistance psychiatriques (CAP) comme un avantage thérapeutique efficace pour aider les vétérans souffrant de troubles de stress post-traumatique (TSPT) ou de traumatismes liés au stress opérationnel (TSO). Un résultat positif qui encourage l'utilisation des CAP par les vétérans aux prises avec le TSPT ou le TSO augmentera de façon prévisible la demande de chiens d'assistance ayant reçu une formation professionnelle. Mais selon quelle norme ?

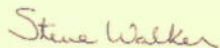
En l'absence d'une norme nationale, il n'y a aucune protection pour empêcher les vétérans qui recherchent des chiens d'assistance psychiatrique bien entraînés d'être exploités à des dresseurs de chiens sans qualification ou sans scrupules qui cherchent à tirer profit d'un marché de plus en plus lucratif. L'effet, bien sûr, sera que les vétérans qui achètent des chiens d'assistance non qualifiés ne tireront aucun avantage ou soulagement aux inconvénients et souffrances reliés au TSPT / TSO et que les vétérans - ou ceux qui ont acheté les chiens pour leur bénéfice à un coût important - seront privés de milliers de dollars.

De plus, les chiens qui sont mal dressés et qui agissent de façon inappropriée ou imprévisible présentent des risques potentiels pour le maître-chien (ancien combattant), pour le public et pour les chiens eux-mêmes, un facteur récemment mentionné par la Fondation canadienne des services d'appui assisté par des animaux (FCSAAA). Une norme nationale rassurerait le public et s'efforceraient d'accroître l'acceptation et l'accès des chiens d'assistance dans les lieux publics. En l'absence d'une norme nationale, ces questions et risques demeurent non résolus.

Nous ne sous-estimons pas le défi que pose l'élaboration de cette norme nationale, surtout à la lumière de l'absence de consensus au sein de la communauté des intervenants quant à ce que devraient être une telle norme. Mais en se retirant de l'organisme professionnel national à qui vous avons confié l'élaboration de ces normes, la réussite n'en est que fragilisée; en particulier après 2 ans ½ de travail consacré à cette recherche.

Nous demandons au gouvernement du Canada de rétablir immédiatement le projet avec l'Office des normes générales du Canada, de régler les points de désaccord restants, d'établir, de publier et de mettre en vigueur une norme nationale pour les chiens d'assistance. Les vétérans en ont besoin. Le public en a besoin. Nous vous prions de compléter ce projet.

Sincèrement,



Steve Walker

Président

Association des vétérans de la GRC

c.c. L'honorable Ralph Goodale, ministre de la Sécurité publique.

c.c. Commissaire Brenda Lucki, GRC